

Chapitre 9

La gestion et la conservation des ressources en PFNL

Terry C. H. Sunderland et Ousseynou Ndoye

1. INTRODUCTION

À la fin des années 1980, les PFNL ont été présentés comme une alternative possible à la déforestation et aux autres activités de conversion des terres comme l'exploitation du bois, l'agriculture ou les plantations (Falconer, 1990; Plotkin et Famolare, 1992). Certains PFNL ayant une importante valeur marchande, le postulat était que la valeur à long terme découlant de la récolte durable de ces produits pouvait surpasser les gains à court terme de la conversion des forêts ou des arbres individuels à d'autres utilisations (Peters *et al.*, 1989; Godoy et Bawa, 1993).

Ce concept s'avère intéressant du point de vue de la conservation de la biodiversité et de l'amélioration des conditions de vie des populations locales. Ces dernières, qui vivent en harmonie avec leur environnement et qui exploitent la forêt pour satisfaire leurs besoins vitaux, la protègent activement et utilisent durablement les «subsidés de la nature» (Hecht *et al.*, 1988). Le concept de «récolte en forêt tropicale» (*rainforest harvest*) (Prance, 1992) est fortement ancré dans la culture extractiviste de l'Amérique latine. Le caoutchouc et les noix du Brésil, entre autres PFNL, y sont récoltés dans des espaces forestiers et vendus sur des marchés, ce qui permet aux populations locales d'assurer leur subsistance. La reconnaissance formelle des réserves extractives comme entités légales est le résultat direct du lobbying du Conseil national des seigneurs de caoutchouc (CNS), établi en 1985 à la suite d'une grave crise sociale liée à l'utilisation des terres en Amazonie (Richards, 1993). L'attrait de ce système a été reconnu à la fin des années 1980, avec plusieurs études publiées presque simultanément, insistant avec lyrisme sur les possibilités de sauvetage des forêts tropicales mondiales grâce à une «exploitation durable», alternative économique à l'exploitation du bois ou à la conversion agricole (Hecht *et al.*, 1988; Gradwohl et Greenberg, 1988; de Beer et McDermott, 1989). Cet optimisme était nourri par le potentiel de commercialisation des produits forestiers, plantes médicinales comprises (Farnsworth, 1988; Nepstad et Schwartzman, 1992), qui contribueraient au bien-être des communautés locales et garantiraient la conservation des forêts tropicales en leur apportant une plus-value (Godoy et Bawa, 1993). Les forêts humides étaient alors considérées comme en capacité de s'autofinancer (Peters *et al.*, 1989), ce que résumait l'expression courante «Exploitez-la ou perdez-la» (*Use it or lose it*) (Freese, 1997; Struhsaker, 1998; Putz *et al.*, 2001). Si la forêt n'avait pas de valeur en elle-même, elle pouvait être reconvertie afin de développer d'autres activités plus productives, telles que l'agriculture. L'exploitation durable des PFNL a été adoptée comme un moyen direct de protéger les forêts.

Vingt ans plus tard, l'optimisme initial quant aux perspectives de forte contribution des PFNL à la conservation et au développement s'est considérablement atténué, principalement au sein de la communauté académique (Arnold et Ruiz Pérez, 2001; Ros-Tonen et Wiersum, 2005; Belcher

et Schreckenberg, 2007). Le potentiel économique projeté (de Beer et McDermott, 1989; Godoy *et al.*, 2000) a été décrit comme évalué de manière trop simpliste (Southgate *et al.*, 1996; Sheil et Wunder, 2002). À cela se sont ajoutées une compréhension et une évaluation limitées de la complexité des questions politiques, économiques, sociales et commerciales liées à la récolte et la commercialisation des PFNL (Dove, 1995). La commercialisation accrue des produits forestiers comme moyen de promotion de la conservation et du développement a également été remise en question (Marshall *et al.*, 2003). Il a notamment été souligné le fait que plusieurs ménages recouvraient à peine les coûts de la collecte (Southgate *et al.*, 1996). Même pour les produits forestiers de grande valeur, la majeure partie des recettes revient à ceux qui transforment les produits, généralement les membres les plus riches de la société (Alcorn, 1993), les élites locales contrôlant le marché, et/ou l'État (Dove, 1993; Struhsaker, 1998; Ros-Tonen et Wiersum, 2005). Malgré cela, le développement et la promotion des PFNL continuent de saper les efforts de conservation sur le terrain, particulièrement la mise en œuvre de projets intégrés de conservation et de développement (Kiss, 2004). La capacité des PFNL à contribuer à la conservation et à la réduction de la pauvreté continue de faire l'objet de débats dans la littérature contemporaine.

Ce chapitre examine les perspectives offertes par les PFNL pour la gestion durable des forêts, leurs contraintes écologiques et biologiques, ainsi que les facteurs politiques et socioéconomiques susceptibles de compromettre leur contribution à la conservation de la biodiversité des régions de forêts humides tropicales.

2. PFNL ET DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS RURALES

Avant d'examiner la contribution potentielle de la récolte des PFNL à la conservation de la biodiversité, il faut souligner leur contribution à la qualité de vie en milieu rural et urbain. Plusieurs auteurs notent à quel point les PFNL sont importants pour l'économie locale (Ndoye *et al.*, 1997; Colfer, 1997; Belcher et Schreckenberg, 2007; Paumgarten et Shackleton, 2009; Tieguhong *et al.*, 2012). Dans certaines localités rurales, en particulier dans les zones sans infrastructures de base ni accès au marché, la collecte des PFNL est une source de subsistance fondamentale (nourriture, médicaments, habitat, outils, plantes et animaux à valeur culturelle). La production agricole est complétée par des récoltes de produits sauvages qui contribuent à la sécurité alimentaire à long terme (Sunderland, 2011).

La commercialisation de certains PFNL représente un moyen, et souvent le seul, pour accéder à l'économie de marché (Ros-Tonen et Wiersum, 2005). Parfois, elle atteint de telles proportions que la chaîne des bénéficiaires devient complexe (Belcher et Kusters, 2004). Les exemples sont nombreux: la commercialisation des noix du Brésil en Amazonie (Ortiz, 2002), la vente de *Prunus africana* des forêts de montagnes aux industries pharmaceutiques (Ndam et Tonye, 2004), la commercialisation d'*Irvingia gabonensis* entre le Cameroun, le Gabon et la Guinée équatoriale (Ndoye *et al.*, 1999) et entre le Cameroun et le Nigéria (Awono *et al.*, 2009), l'exportation de *Gnetum spp.* du Cameroun vers le Nigéria, le Gabon et le Congo (Shiembo, 1999), le commerce international du rotin d'Asie du Sud-Est et d'Afrique (Sunderland et Dransfield, 2002), pour n'en citer que quelques-uns. Tabuna (1999b) souligne la forte commercialisation des PFNL d'Afrique centrale à destination de la diaspora africaine d'Europe (voir chapitre 8). Les avantages économiques des PFNL sont donc nombreux, mais il faut étudier dans quelle mesure cette valeur économique ou de subsistance contribue à la conservation des ressources sauvages et de la biodiversité.

3. LA RÉCOLTE DES PFNL EST-ELLE «DURABLE»?

Le débat sur le développement des PFNL repose sur l'hypothèse selon laquelle leur récolte est naturellement plus durable et écologiquement moins invasive que les activités économiques alternatives telles que la conversion agricole (Arnold et Ruiz-Pérez, 2001; Putz *et al.*, 2001; Ruiz-Pérez, 2005). La durabilité est un concept complexe dont il existe plusieurs définitions (Tovey, 2009; Ostrom, 2009). Dans le cas des PFNL, il est nécessaire de souligner la différence entre durabilité écologique et durabilité économique, dans la mesure où les deux ne vont pas toujours ensemble (Hall et Bawa, 1993). La surexploitation d'une ressource peut entraîner un déclin général des populations sauvages, pendant que la demande continue s'accompagne d'une constance de la valeur marchande. En revanche, la rareté accrue peut faire augmenter les coûts d'exploitation, tirer les prix du marché vers le haut, entraîner une baisse de la demande et une possible substitution par un autre produit plus facile à obtenir (Homma, 1992). Toutefois, en termes économiques, les effets d'une extraction non durable sont plus subtils et difficiles à détecter (Hall et Bawa, 1993). C'est le cas en particulier pour les plantes à forte longévité comme les noix du Brésil (*Bertholletia excelsa*), pour lesquelles la récolte à faible impact des fruits peut cependant avoir des effets (encore peu étudiés) sur la régénération (Ortiz, 2002). Sur le plan écologique¹⁸, la récolte ne peut être considérée durable pour une espèce végétale ou animale que si elle n'a pas d'effet délétère à long terme sur sa reproduction et sa régénération. La récolte ne doit pas non plus avoir d'effet néfaste perceptible sur les autres espèces au sein de la communauté, ou sur la structure ou la fonction de l'écosystème (Hall et Bawa, 1993). Certains auteurs soutiennent qu'il ne peut y avoir de récolte réellement durable des PFNL (Hall et Bawa, 1993; Redford et Stearman, 1993; Peters, 1994; Struhsaker, 1998) dans la mesure où les impacts à long terme peuvent se manifester de diverses façons qui ne sont pas toutes pleinement comprises à un niveau de probabilité acceptable (Struhsaker, 1998). La récolte de feuilles peut également augmenter la croissance en raison de la réaffectation de ressources stockées, au moins sur une courte durée (Ticktin et Shackleton, 2011). Sans être immédiatement néfaste, la récolte des fruits et des graines peut entraîner une baisse de la disponibilité des aliments pour les frugivores et affecter la régénération future des espèces (Hall et Bawa, 1993). La chasse aux animaux prédateurs et distributeurs de graines peut également entraîner des problèmes de régénération ou, dans le cas des espèces pollinisatrices, une baisse de la capacité de reproduction susceptible, dans les cas extrêmes, de «vider» la forêt (Redford, 1992). La récolte des écorces et d'autres parties ligneuses peut causer la sénescence et, à terme, la mort de l'organisme (Peters, 1994; Ros-Tonen et Wiersum, 2005). Cette situation est souvent aggravée par l'insuffisance du suivi et de l'application des règles lorsqu'elles existent, d'où la faible adhésion aux pratiques dites durables (Ostrom, 2009).

La durabilité des produits forestiers (y compris le bois) ne peut être déterminée qu'en mettant en rapport le taux d'extraction avec le taux de récolte (Godoy et Bawa, 1993). Malheureusement, très peu d'études en sciences naturelles ont mesuré la durabilité de manière directe. Il existe donc peu d'exemples concrets de récoltes durables mesurables des produits forestiers tropicaux (Prance, 1992). Des données dynamiques sur la croissance et la mortalité sont nécessaires mais elles restent malheureusement incomplètes, même pour les ressources forestières les plus étudiées (Boot et Gullison, 1995; Sunderland *et al.*, 2004). Ces données s'évaluent à l'échelle des années et même des décennies. Un temps long que la disponibilité limitée de la plupart des acteurs de terrain, aux financements incertains, ne permet pas de prendre en compte. Les mesures de durabilité souffrent également d'un manque de techniques d'inventaire appropriées pour les PFNL (Wong *et al.*, 2001). Face à une telle diversité d'organismes vivants et à une si grande variété de

¹⁸ Voir le chapitre 12 pour des exemples d'études sur l'aspect écologique des PFNL spécifiques.

techniques de récolte et d'impacts, ces méthodes sont complexes et donc rarement appliquées. Pour pallier cette insuffisance de connaissances quelques programmes d'études supérieures en foresterie incluent une formation en écologie et gestion des PFNL (Guariguata *et al.*, 2008). De nombreux efforts doivent donc être fournis pour une meilleure compréhension de la durabilité économique et écologique de la récolte des PFNL.

4. PFNL, AIRES PROTÉGÉES ET CONSERVATION

4.1 Expansion des aires protégées et annexion des terres forestières

Bien que le concept de protection de la nature dans son état vierge soit aujourd'hui remise en cause (Willis *et al.*, 2004), les aires protégées restent le moyen de conservation de la biodiversité le plus communément utilisé dans presque tous les pays du monde (Chape *et al.*, 2005; Coad *et al.*, 2009). Face à la crise actuelle de la biodiversité, le nombre d'aires protégées a augmenté de manière exponentielle ces dernières années (Chape *et al.*, 2005). Le réseau mondial des aires protégées couvre actuellement 11,5 pour cent de la surface de la planète (Rodrigues *et al.*, 2004). En Afrique centrale, 50,6 pour cent de la totalité des aires protégées rentre dans les catégories I-IV de la classification de l'UICN (de Wasseige *et al.*, 2012). En théorie donc, la majorité des aires protégées est règlementée et restreinte d'accès, privant ainsi des millions d'habitants des forêts des droits d'usufruit sur les terres forestières dont ils dépendent souvent pour leur subsistance (Cernea, 2005). Si la récolte à faible impact des PFNL est perçue comme la meilleure manière de gérer les terres sous les tropiques (Prance, 1992), pourquoi enregistre-t-on alors une telle augmentation du nombre d'aires protégées et des annexions de terres disponibles pour des activités extractives?

Redford et Stearman (1993: 252) expliquent ainsi cette contradiction:

« Bien que de nombreuses discussions aient eu lieu, suggérant que l'activité économique de faible niveau serait compatible avec la conservation de la biodiversité, il est clair que si (l'ensemble de) la diversité génétique des espèces et des écosystèmes doit être maintenue dans son abondance naturelle sur une parcelle de terre donnée, alors, (presque) aucune activité humaine ne devrait être permise. »

Ce plaidoyer pour la protection de la « nature sauvage » (Willis *et al.*, 2004: 402) en l'absence d'activités humaines favorise l'expansion des aires protégées en dépit du fait que la récolte des PFNL pourrait être compatible avec la mise en œuvre des objectifs de conservation. Cette contradiction est rarement acceptée au sein de la communauté des conservateurs. Malgré leur forte expansion, les aires protégées restent relativement incapables d'assurer la conservation de l'ensemble de la biodiversité (Rodrigues *et al.*, 2004), et la majeure partie de la biodiversité mondiale se trouve aujourd'hui en dehors des aires protégées, souvent dans des paysages complexes, multifonctionnels, occupés par les êtres humains (Putz *et al.*, 2001; Sayer et Maginnis, 2005). Ce sont ces paysages qui sont peut-être les plus précieux pour les PFNL, et ceux où ils fournissent leur plus grande contribution à la subsistance des populations rurales. D'où la nécessité d'une gestion à mi-chemin entre la forêt naturelle et les systèmes forestiers intensifs, à terme moins diversifiés et favorisant ainsi la conversion de forêts naturelles riches en biodiversité.

4.2 Des forêts naturelles aux agroforêts

Bien que les forêts à canopée fermée, fortement diversifiées, restent d'importants gisements de produits forestiers, une grande partie des PFNL est récoltée dans les forêts secondaires, les terres en jachère et les plantations (Ambrose-Oji, 2003; Ros-Tonen et Wiersum, 2005; Awono *et al.*, 2009; Kengue *et al.*, 2011), appelées «forêts domestiques» (Michon, 2005a: 21). Les agroforêts périurbaines qui alimentent l'économie florissante des PFNL de Belem illustrent bien ce type de forêts (Shanley *et al.*, 2002), tout comme les forêts domestiquées d'Indonésie, qui fournissent jusqu'à 95 pour cent des fruits pour les marchés domestiques, ainsi que 80 pour cent des résines issues d'arbres de Dipterocarpaceae (Michon, 2005a). Les forêts domestiquées du Cameroun fournissent aux marchés local, national et régional d'Afrique centrale ainsi qu'aux marchés internationaux des variétés fortement demandées de *Dacryodes edulis* (Eyog-Matig *et al.*, 2006). Ces zones forestières constituées d'arbres plantés peuvent inclure des mosaïques de forêts naturelles ainsi que des champs forestiers et des terres en jachères. Ces agroforêts sont plantées d'un mélange d'arbres cultivés à des fins commerciales, généralement pour leurs PFNL plutôt que pour le bois (Jamnadass *et al.*, 2011).

Cette transition de «la nature à la culture» (Dove, 1995: 194; Levang *et al.*, 2005) tient au fait que les PFNL sont souvent présents en très faibles quantités dans les vieilles forêts à canopée fermée (Peters, 1994). En raison de la nature fortement hétérogène des forêts tropicales, les récolteurs obtiennent des rendements extrêmement bas. La production fruitière en Amazonie péruvienne (Phillips, 1993) et la production de résine et d'écorces en Indonésie (La Frankie, 1994) montrent par exemple des niveaux de productivité remarquablement bas à l'hectare, comparés à l'exploitation du bois et à d'autres utilisations de la terre. La récolte dans des environnements aussi diversifiés requiert une connaissance profonde et solide de la forêt, la maîtrise et le suivi de chaque entité productive (Browder, 1992a; Phillips, 1993).

L'extraction des PFNL ne dépend pas nécessairement d'une base riche en biodiversité, dans la mesure où seules quelques ressources majeures sont fortement sollicitées dans des forêts relativement pauvres et souvent anthropogéniques. Quelle peut être la portée de méthodes durables d'extraction des PFNL dans la conservation des forêts riches en biodiversité? L'expérience des vingt dernières années, avec la croissance des méthodes alternatives de conservation telles que les aires protégées (Hutton *et al.*, 2005) montre qu'elle ne contribue pas de manière efficace à la conservation de la biodiversité.

5. QUESTIONS SOCIOÉCONOMIQUES ET POLITIQUES

5.1 Commercialisation: quelles perspectives pour la conservation?

Les appels à la promotion et au développement des PFNL s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle l'augmentation de la valeur marchande des PFNL contribuera à une appréciation accrue des forêts et favorisera par conséquent la réduction de la pauvreté et la conservation de la forêt (Neumann et Hirsch, 2000; Ruiz-Pérez, 2005). Sur le plan historique, les capitaux privés et les interventions publiques ont joué un rôle dans la marchandisation des PFNL (Dove, 1995). Ce processus n'est viable que s'il existe un marché régional ou global bien établi pour les produits. L'expansion coloniale a souvent été motivée par la commercialisation de plusieurs produits forestiers (Hobhouse, 1999), ce qui a non seulement changé le visage du monde naturel, avec la destruction de larges parcelles de forêts pour la culture du cacao, du café, du thé, de l'hévéa,

etc., mais aussi entraîné la mise en place d'un système économique fondé sur les produits de base avec des rendements financiers à court et moyen terme, encore dominant de nos jours (Brockway, 2002).

Dès que la commercialisation est effective et que les marchés s'étendent, l'emprise de l'élite augmente. Dans les communautés/régions, ce sont les plus nantis qui sont en mesure d'investir dans l'expansion du commerce: ils ont accès à la terre et ils peuvent acquérir les intrants nécessaires à la culture et/ou à la transformation (Dove, 1993; Marshall *et al.*, 2003). La demande croissante de produits forestiers entraîne au départ une récolte accrue des ressources sauvages, avec pour corollaire la perte de la viabilité économique desdites ressources et l'incitation à la culture et, à terme, à la domestication (Homma, 1992). La mise en place des systèmes de cultures favorise l'élimination des produits économiquement viables issus de la forêt naturelle, réduisant la valeur de celle-ci. Ces activités plus lucratives sont souvent destructrices, notamment les utilisations alternatives de la terre (Homma, 1992). Les évaluations de la commercialisation des PFNL ont montré que même si elle présente des avantages pour les communautés locales (Marshall *et al.*, 2003), elle a peu de chance de garantir une meilleure conservation de la biodiversité (Belcher et Schreckenberg, 2007).

Le commerce des PFNL relève souvent du secteur forestier informel ou de la «récolte dissimulée» (Scoones *et al.*, 1992: 17). La formalisation de la récolte et de la vente, qui permettrait aux recettes de contribuer au secteur forestier formel, reste la grande oubliée des recherches sur les PFNL et des politiques forestières formelles, ce qui est problématique (Laird *et al.*, 2010).

5.2 Régime foncier, politique et culture

Pour assurer un minimum de durabilité à la récolte des PFNL, la question de la propriété des terres et des ressources est essentielle. Sans droit de propriété, la récolte libre est la quasi garantie de l'amenuisement de la ressource (Angelsen et Wunder, 2003). Là où la propriété des terres et des ressources est incertaine, les membres de la communauté locale optent pour des systèmes de production qui maximisent le rendement à court terme aux dépens de la durabilité à long terme, notamment avec la production de cultures annuelles. Un problème réel, surtout quand des migrants sans terres s'installent dans une zone forestière, comme l'Amazonie (Browder, 1992b) et l'Indonésie (Levang *et al.*, 2007), où les stratégies de subsistance à court terme l'emportent sur des pratiques plus durables d'utilisation des terres. Les systèmes de production durables seraient plus attrayants pour les communautés rurales si elles avaient *in perpetuo* des droits sur leurs terres. Dans le cas de l'Afrique, la sécurité de la propriété foncière peut encourager les communautés rurales à planter des PFNL et à améliorer leurs systèmes de production (Laird *et al.*, 2010).

Malheureusement, la plupart des systèmes de production des PFNL opèrent dans des systèmes d'accès libre ou semi-libre, qui entraînent souvent la «surexploitation» des ressources porteuses de valeur économique. La surexploitation est aggravée par l'expansion rapide des marchés des produits issus de zones où la sécurité foncière est limitée ou inexistante (Alcorn, 1993). Le cas du rotin d'Indonésie est une parfaite illustration de la manière dont la croissance rapide des marchés et l'accès libre se combinent pour saper les objectifs de conservation à long terme (Belcher *et al.*, 2004). Toutefois, même si les problèmes d'accès libre qui entraînent des récoltes destructives étaient résolus, l'accroissement de la valeur des PFNL pourrait ne pas profiter à la conservation des forêts tropicales ou à l'amélioration des conditions de vie de leurs habitants (Southgate *et al.*, 1996). À mesure qu'un produit extractif devient rare, il est en effet cultivé à

l'extérieur de son écosystème naturel pour anticiper sur son épuisement dans la forêt. Cette intensification des cultures exclut souvent les utilisateurs initiaux de la ressource. La majorité des bénéficiaires reviennent alors aux élites locales, aux entreprises commerciales ou à l'État (Dove, 1993; Marshall *et al.*, 2003).

Autre problème de nature foncière: l'interaction entre droit coutumier et droit écrit. Dans la plupart des pays africains, les gouvernements exercent *de jure* un contrôle sur les terres et peuvent souvent imposer des politiques foncières contradictoires dans les mêmes zones (par exemple l'octroi de concessions minières dans les aires protégées au Gabon¹⁹, ou dans des zones affectées au développement agro-industriel au Cameroun) (Sidle *et al.*, 2012). Le chevauchement des «droits» affecte toutes les formes de gestion innovante des PFNL mais également des autres ressources naturelles.

Les questions de contrôle des pouvoirs et des ressources ont souvent plus de poids que les facteurs biologiques dans la gestion des forêts. L'établissement de réserves extractives au Brésil, par exemple, a certainement été motivé par des considérations plus sociopolitiques qu'écologiques (Richards, 1993). Dove (1995) décrit la manière dont le développement des économies du caoutchouc en Amazonie et au Brésil a produit, en termes de conservation et de conditions de vie, des résultats très différents selon les caractéristiques historiques et sociopolitiques régionales. En Afrique centrale, l'instabilité des régimes au pouvoir a des répercussions à la fois positives et négatives sur l'exploitation des produits forestiers (Debroux *et al.*, 2007).

Dans les systèmes indigènes de gestion des PFNL, les contrôles pour éviter la surexploitation existent pour certains produits (Redford et Stearman, 1993). Mais les cultures traditionnelles se trouvent souvent démunies lors du passage d'une économie de subsistance à une agriculture sédentaire et face à l'irruption des connaissances modernes (Ros-Tonen et Wiersum, 2005). Les conflits au sein des communautés se sont multipliés partout sur la question de l'efficacité des modèles ancestraux de récolte pour répondre aux besoins de développement (santé, éducation, accès au marché), opposant les jeunes et les institutions villageoises et entraînant parfois une rupture du contrôle coutumier sur la gestion des ressources. Cantonner les populations indigènes dans un rôle symbolique de gestion des ressources naturelles ou les priver du développement social et économique lié à l'exploitation des ressources serait très injuste. L'idée longtemps entretenue selon laquelle les populations locales sont conservatrices par essence est remise en question (Redford et Stearman, 1993), car l'absence d'un régime foncier sûr n'encourage pas la durabilité des ressources et provoque souvent leur épuisement. Les études menées au Cameroun concluent par exemple à un manque de gestion dans le cadre des pratiques de récoltes traditionnelles, y compris pour les PFNL économiquement viables (Malleon, 1999).

6. DISCUSSION

Au cours des vingt dernières années, il est devenu de plus en plus évident que l'engouement premier pour la récolte durable des PFNL, perçue comme la «solution miracle» pour sauver les forêts tropicales, reposait sur des approches quelque peu simplistes et généralistes. Même si les PFNL jouent un rôle important dans la vie des populations rurales, cela s'explique très souvent par l'absence d'alternatives économiques et des périodes de difficultés agricoles ou de vulnérabilité des ménages (Ros-Tonen et Wiersum, 2005). Il convient aujourd'hui de s'interroger sur la valeur

¹⁹ <http://www.mappingforrights.org/files/Forest%20Tenure%20in%20Gabon.pdf>

«réelle» des PFNL pour les populations locales. Cette valeur se reflète-t-elle dans la gestion durable des ressources sauvages? En général, les plus pauvres dépendent essentiellement des produits forestiers pour leur survie (Alcorn, 1993; Paumgarten et Shackleton, 2009), le secteur des PFNL ayant une rentabilité faible ou moyenne et demandant peu de capitaux et très peu de compétences. Pour les communautés rurales qui n'ont accès ni à la main-d'œuvre qualifiée, ni aux marchés, ni au pouvoir politique ou aux crédits, la récolte et la commercialisation des PFNL sont de plus en plus importantes. Elles constituent des filets de sécurité et les bénéfices tirés des ressources forestières aident les populations rurales à ne pas sombrer dans la pauvreté tout en leur procurant des revenus à des moments critiques de l'année, surtout en période de baisse de la production agricole (Angelson et Wunder, 2003; Ros-Tonen et Wiersum, 2005). Quand les produits sont marchandisés et fortement profitables, très peu de bénéfices matériels parviennent au producteur primaire (Dove, 1993; Dove, 1995; Marshall *et al.*, 2003). Dans le contexte des réserves extractives au Brésil, Fearnside (1989) conclut: «Quand la valeur du commerce revient aux intermédiaires, les exploitants restent pauvres, quel que soit le volume de richesse qu'ils génèrent.» Ce scénario se produit également sous les tropiques. Les PFNL sont alors perçus comme des «pièges de pauvreté» (Angelsen et Wunder, 2003). Compte tenu de leur faible rentabilité, les études montrent que si des alternatives à l'exploitation des PFNL sont offertes, nombreux sont ceux qui préféreront pratiquer l'agriculture intensive et qui s'engageraient dans un travail salarié (Levang *et al.*, 2007; Paumgarten et Shackleton, 2009). Ceci compromet le potentiel de récolte durable des PFNL et leur possible contribution à la conservation de la biodiversité, l'expansion agricole restant une des causes majeures de la disparition des forêts.

Il a été largement prouvé que la récolte à long terme de tout PFNL entraîne très souvent l'épuisement de la ressource (Peters, 1994). Les réponses à l'épuisement comprennent l'exclusion par des contrôles réglementaires ou réguliers, d'autres formes légales de contrôle (tarifs et quotas de récolte), la culture et la conservation *ex situ* (Hamilton, 2008). La culture par domestication, en utilisant des espèces améliorées dont les rendements sont plus élevés que ceux des espèces qui se trouvent dans les forêts naturelles (tout en préservant les caractéristiques importantes pour les consommateurs), pourrait représenter une solution viable à la rareté. La domestication participative²⁰, qui combine les connaissances traditionnelles et scientifiques dans la collecte des germoplasmes, la sélection et la propagation végétative (Jamnadass *et al.*, 2011) a un rôle important à jouer à cet égard. Du point de vue du récolteur rural, les deux réponses locales les plus courantes à la rareté sont l'augmentation de la marge de récolte et la substitution, avec, par exemple, le rotin remplacé par des substituts synthétiques (Cunningham, 2000). Dans les deux cas, il est important de noter le faible lien entre conservation de la biodiversité et récolte.

Les récentes initiatives visant à combiner extraction des PFNL et responsabilité sociale et environnementale à travers des systèmes tels que le commerce équitable et la certification restent quelque peu embryonnaires (Shanley *et al.*, 2002) et souffrent des mêmes problèmes analysés plus haut dans ce chapitre: insécurité foncière, emprise des élites, faible capacité de suivi, faible capacité de gestion et mauvaise organisation des producteurs. Il faudra sinon un changement complet de paradigme, du moins de nombreux efforts et une large expertise pour que ces systèmes soient à même de contribuer à la conservation de la biodiversité et à la qualité de vie des communautés locales.

Les conditions favorables à la récolte durable des PFNL, à savoir le droit à la propriété foncière, les faibles densités de populations, le droit d'usage coutumier et les technologies simples semblent

²⁰ Le chapitre 15 traite de la domestication participative des PFNL en détail.

toutes encourager à la multiplication des systèmes d'exploitation intensive à l'extérieur des systèmes forestiers à forte biodiversité. Dans la mesure où le réseau toujours plus grand d'aires protégées au niveau mondial prive l'accès aux ressources de nombreux habitants des forêts qui dépendent des PFNL pour leur subsistance, l'on pourrait favoriser une utilisation durable des ressources dans des paysages multifonctionnels à structure multistrates, plutôt que de créer davantage de ces aires (Putz *et al.*, 2001). Mais la complexité de la planification, de la gestion et du suivi d'une telle utilisation de la terre requièrent la mise en conformité et la mise en place de systèmes adéquats et souvent complexes. Il subsiste peu d'exemples de gestion holistique à l'échelle des paysages qui produisent des résultats optimums en termes de conservation et de développement (Sayer et Maginnis, 2005).

Bien que le monde académique se rende déjà compte des limites du secteur des PFNL et réévalue avec sévérité son potentiel, la promotion et le développement des ressources forestières restent au cœur de nombreuses initiatives. Ce décalage illustre le manque de communication entre les théoriciens et les acteurs de la conservation, sujet examiné récemment par Sunderland *et al.* (2009), et qui produit des résultats très discutables pour la conservation ou pour le développement des moyens de subsistance des communautés locales.

7. CONCLUSION

En dépit des efforts louables et significatifs pour l'établissement de systèmes extractifs de PFNL qui stimulent la conservation des systèmes forestiers à forte biodiversité, les vingt dernières années enregistrent très peu de cas concrets qui attestent de la faisabilité de cette option d'utilisation des terres. En mettant l'accent sur l'établissement d'aires protégées non accessibles pour la récolte des produits forestiers, l'approche primaire de la conservation de la biodiversité prouve que la confiance en la capacité d'extraction durable des PFNL est relativement faible. La gestion des produits forestiers en tant que composants de paysages complexes peut certainement jouer un rôle en contribuant à des systèmes de production plus diversifiés. La possibilité pour les PFNL de fournir une solution unique à la crise actuelle de la biodiversité doit être considérée avec beaucoup de recul. La tendance à appliquer des solutions simples face à des problèmes complexes et les effets de mode (qu'il s'agisse des PFNL, des échanges dette-nature, du marketing vert, des paiements pour les services écologiques et de la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation – REDD) doivent céder la place à une approche plus holistique, à long terme, multidisciplinaire et équitable, qui intègre les besoins humains et la conservation de la biodiversité.